



Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale

Robert Madelin, Ancien Conseiller Hors Classe sur l'innovation

Le 20 octobre, le Cercle Europe et Economie sociale a eu le plaisir de recevoir à l'occasion de son déjeuner mensuel, Robert Madelin ancien Conseiller Hors classe de la Commission en charge des questions d'innovation. Robert Madelin a présenté aux membres sa vision de l'innovation sociale, et les recommandations qu'il a faites à la Commission dans son rapport sur l'innovation de juillet 2016.

Un cadre économique favorable à l'innovation sociale

Selon Robert Madelin, l'Union européenne traverse une période de crises qui est paradoxalement favorable à l'innovation. Ainsi, la montée des extrémismes nationaux, le manque de budget et le développement technologique constituent une base pour le lancement d'une stratégie politique dans le secteur sociale.

Selon Robert Madelin, trois facteurs doivent être pris en compte afin de permettre le lancement d'une politique d'innovation sociale.

D'une part, si l'innovation devient aujourd'hui de plus en plus complexe, l'Europe ne peut devenir sélective, et doit donc intégrer dans ses stratégies politiques toute forme d'innovation, qu'elle soit sociale ou non.

D'autre part, il est nécessaire que les acteurs de l'innovation, avec l'aide des politiques, créent un consensus. Un tel consensus permettrait aux acteurs de l'innovation quel que soit leur secteur d'activité de répondre aux grands challenges auxquels l'Europe est confrontée.

De plus, l'Europe n'a selon lui pas besoin d'une nouvelle politique de recherche, mais plus :

- D'une politique d'éducation qui permette de développer les capacités des individus,
- D'une politique de modernisation des administrations,
- D'assurer une meilleure approche géographique de ses politiques.

Pour Robert Madelin, il est donc essentiel que les projets sociaux naissent au niveau local. En cas de succès ces derniers pourront ainsi progressivement se développer au sein de l'UE. Une telle approche bottom-Up des projets permettrait d'adapter l'innovation aux besoins des populations, et donc de s'assurer du succès à plus ou moins grande échelle de ce dernier.

D'un point de vue social, cela signifie :

- Que la Commission doit se lancer dans un débat d'idées qui soit ouvert, structuré et horizontal entre plusieurs directions générales et secteurs économiques. Ces idées doivent notamment venir de la part des travailleurs / entrepreneurs sociaux. Cela permettrait d'avoir un effet de démultiplication des projets au niveau régional puis national, et d'avoir des projets qui prennent progressivement de l'ampleur.
- Que de nouveaux systèmes de financement soient trouvés. Sur ce point, Robert Madelin estime que la solution se trouve notamment au niveau du crowdfunding et des Fintechs. Pour lui, l'ouverture de ces innovations aux questions sociales permettrait un plus grand financement de projets et répondrait aux difficultés des canaux de financements plus traditionnels.
- Que les acteurs de l'économie sociale s'ouvrent à de nouveaux partenariats malgré leurs complexités et les inconforts que cela peut représenter. Selon lui, une différence de forme ou structure ne traduit pas

Anciennes fonctions

1997-2003 : Directeur à la DG TRADE

2004-2010 : Directeur Général à la DG SANCO

2010-2015 : Directeur Général à la DG CNECT

Septembre 2015- Septembre 2016 : Conseiller Hors-Classe sur l'innovation

une différence de philosophie. Robert Madelin propose donc de mettre en place un cahier des charges de valeurs afin d'élargir le mouvement social et de capter les jeunes qui sont sensiblement plus ouverts à ces questions.

Echanges avec les participants

Sur l'ambition de créer une dynamique sociale de long terme : Robert Madelin estime qu'il est important que l'UE se dote d'une stratégie à long terme afin de créer une dynamique qui soit pérenne, facilitant ainsi le développement de projets. Sur ce point, il propose que le fond EFSI s'ouvre davantage aux projets immatériels qui puissent notamment desservir l'ESS. Si pour le moment ce n'est pas le cas, Robert Madelin considère que la conjoncture actuelle et la dynamique lancée au niveau de l'ONU avec les objectifs de « sustainable goods » permettront le développement d'une telle idée au sein de l'UE et dans le reste du monde.

Néanmoins, il invite les entreprises de l'économie sociale à adopter la même stratégie de développement que les entreprises classiques, qui prennent notamment des risques sur leurs projets et développent des laboratoires d'idées afin d'en évaluer les conséquences potentielles.

Sur la reconnaissance du non-lucratif au niveau européen : Pour Robert Madelin la question de la reconnaissance du non-lucratif représente un réel intérêt. Néanmoins, il estime que le sujet doit être porté au sein de la sphère Bruxelloise grâce à différents leviers. Il propose donc aux acteurs du secteur de baser leur argumentation sur des thématiques actuelles qui parleront plus à la Commission, notamment via le prisme des aides d'Etats dans le domaine social.

Sur le pilier européen des droits sociaux : Selon Robert Madelin, la consultation en cours est très intéressante car elle montre un vif intérêt de la Commission à changer les choses dans le domaine social. Néanmoins, il estime que ce sont les acteurs, quel que soit leur secteur d'activité, doivent venir porter leurs sujets de préoccupations à la Commission, notamment en répondant à la consultation. Il considère en effet que cela permettrait à l'exécutif de mieux cerner la dimension qu'elle devra donner à sa politique sociale. Pour Robert Madelin, la Commission est en effet pour le moment dans une latence, puisque celle-ci est prête à soutenir les questions sociales mais elle ne sait pas comment cristalliser sa politique.

Sur la gestion des données dans le domaine social : Ce sujet d'actualité représente pour Robert Madelin une formidable opportunité tant pour les jeunes entrepreneurs que pour les plus anciens acteurs de l'économie sociale. Dans sa vision des choses, des grandes entreprises à caractère social devraient se rapprocher de jeunes créateurs ou experts numériques afin de créer des partenariats de travail. Ces partenariats auraient pour finalité l'amélioration de la société et du bien-être des citoyens. Il invite donc les acteurs sociaux à se lancer dans une telle dynamique afin de servir leurs intérêts et d'entrer pleinement dans une ère numérique de partage.

Sur les différents cadres nationaux en matière d'innovation sociale : Après un rapide tour d'horizon des Etats membres, Robert Madelin estime que l'Italie et l'Angleterre sont deux modèles qui ont bien intégré l'innovation sociale dans leur modèle de développement. En Italie par exemple, les entrepreneurs sociaux se développent en périphérie des grandes villes comme Naples et Pise, ainsi que dans de plus petits villages. Ainsi, l'entrepreneuriat se mixe naturellement avec la culture économique plus traditionnelle. Beaucoup de jeunes Italiens ont cet instinct social et y répondent en innovant.

Sur la mesure de l'impact social : la mesure lui semble encore complexe car aujourd'hui ce qui prime c'est la logique de bénéfices économiques.

Sur la structure de la recherche : Robert Madelin conseille à la Commission dans la procédure de mid-term review du cadre financier pluriannuel de 2017 d'intégrer la logique de mise en réseau des chercheurs. Selon lui, cet enjeu est fondamental. Si les prémices ont été établis en 2015 avec la smart-specialisation, l'exécutif doit désormais aller plus loin.

Le débat s'est ensuite clôturé sur un échange informel sur le Brexit. En tant que citoyen Britannique, Robert Madelin a pu nous présenter sa vision personnelle du sujet.
